

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°370  
12 Février 2025  
ISSN 1245-0286

*Dans nos deux lettres de liaison précédentes (N° 368 et 369), nous avons publié les interventions du courant Front unique en ouverture et en clôture du Congrès national de la FSU (Rennes, du 3 au 7 février 2025). Ci-après, toutes nos autres interventions et motions.*

---

## Présentation de la motion Front Unique

### « A bas les budgets d'austérité de 2025 » (5/02)

De toute évidence, dans les prochaines heures, les projets de budgets Macron-Bayrou-Borne-Retailleau seront adoptés.

Ils instituent une austérité inédite.

Les coupes budgétaires programmées dépassent les 31 milliards. Ces budgets vont poursuivre la dégradation des services publics et multiplier les attaques violentes dans tous les secteurs.

Par rapport à 2024, pour la seule Éducation Nationale c'est 225 millions de coupes. Rappelons que les 4000 postes d'enseignants représentent 50 millions. En ce moment même les DHG tombent dans les établissements et nos collègues découvrent la poursuite des suppressions massives de postes.

Dans l'ESR, c'est un coup de rabot de 1,2 milliards. Des étudiants se réunissent, comme à Rennes, pour tenter de contrer ces coupes.

Personne ne sera épargné, excepté les ministères de la justice, de l'armée et de l'intérieur.

Alors qu'Emmanuel Macron, affirme "Le pays a besoin de stabilité » ; c'est au nom de la stabilité politique, que le PS a décidé de ne pas voter les motions de censures. Le premier secrétaire du PS justifie cette décision au nom de l'« intérêt général ».

La secrétaire générale de la CFDT, de son côté, a déclaré « *Socialement, c'est un budget qui est injuste, qui n'a aucune ambition écologique* », mais ajoute-t-elle : « *il est urgent de le mettre en place* ».

Notre camp n'est pas celui de l'intérêt général, terrain de la bourgeoisie !

Le congrès national doit se placer aux côtés de nos collègues et des étudiants, et affirmer haut et fort « A bas ces budgets d'austérité ! ».

---

## Motion Front Unique A bas les budgets d'austérité de 2025

Les projets de budgets (PLF et PLFSS) de 2025 programment plus de 30 milliards de réduction des dépenses publiques. Ce sont des budgets d'austérité inédits. Ils poursuivent et renforcent gravement les politiques destructrices des services publics et d'attaques contre les personnels, contre les malades, la jeunesse, la culture, l'enseignement supérieur, la recherche, l'éducation nationale.

Le congrès de la FSU réuni à Rennes condamne solennellement ces projets de budgets.

(Pour : 98 / Contre : 419 / Abstentions : 29 / Refus de vote : 157)

---

## Présentation de la motion Front Unique

### Retraites : Refus de la concertation-conclave Bayrou » (5/02)

Avec sa concertation-conclave, Bayrou a un objectif limpide : il déclare qu'il a la « conviction » qu'existe « une voie de réforme nouvelle, sans aucun totem et sans aucun tabou, pas même l'âge de la

retraite », mais à condition « qu'elle réponde à l'exigence fixée », à savoir ne « pas laisser dégrader l'équilibre financier ».

Bayrou précise encore : si la délégation trouvait « *un accord d'équilibre et de meilleure justice, nous l'adopterons* ».

Bref, il fixe comme mission aux « partenaires sociaux », au nom de l'équilibre financier, de frapper encore nos retraites.

C'est un scénario analogue qui a eu lieu récemment. A l'époque le gouvernement avait demandé aux « partenaires sociaux » de réaliser d'importantes économies sur le dos des chômeurs. Le résultat : la convention sur l'assurance chômage adoptée en novembre. Elle prévoit notamment de réduire le taux de contribution des entreprises, et décline les conséquences de la réforme des retraites aux chômeurs, qui voient leurs droits diminués.

On comprend que pour le gouvernement, cette convention chômage soit un modèle à imiter.

Alors pourquoi cette concertation- conclave ?

La ministre du travail, Vautrin l'explique bien quand elle dit le 5 janvier :

« *laisser la main aux partenaires sociaux avec un impératif de finances publiques* »

Et c'est bien là, tout l'objet du fameux « conclave » de Bayrou !

Nous revendiquons l'abrogation de la contre-réforme des retraites.

Alors camarades comment pourrions-nous siéger dans cette concertation aux côtés de ceux (patronat et gouvernement) ardents défenseurs de la contre-réforme de 2023 et qui veulent encore l'aggraver ?

En effet, le MEDEF va veiller à ce que « ces discussions s'inscrivent dans le cadre de budgets ne portant pas atteinte à la compétitivité, à la croissance et à l'emploi »

Comment pourrions accepter d'être la caution syndicale aux nouveaux mauvais coups en préparation ?

Alors nous devons réaffirmer clairement, sans équivoque, notre exigence d'abrogation pure et simple de la loi de 2023.

Mais pour combattre pour imposer cette abrogation, nous devons commencer par dénoncer la manœuvre du conclave et nous adresser en ce sens aux directions syndicales.

Car Bayrou l'a confirmé : « *Si les partenaires ne s'accordaient pas, c'est la réforme actuelle qui continuerait à s'appliquer.* »

Alors camarades, il n'y a pas de temps à perdre avec Bayrou.

**Aucune participation à cette concertation !**

Réalisons un front uni des syndicats pour arracher l'abrogation de la contre-réforme des retraites.

-----  
**Motion Front unique**  
***Pour l'abrogation de la loi retraites,***  
***Refus de la concertation-« conclave » de Bayrou***

Avec sa concertation-« conclave », le gouvernement Macron-Bayrou propose aux représentants des organisations syndicales d'entériner la loi retraites de 2023 et d'élaborer avec lui une nouvelle contre-réforme.

Pour lui, il s'agit, au nom du respect de l'équilibre financier, d'aggraver encore la loi de 2023. Il ne peut être question de l'aider dans cette tâche.

**Le 11ème congrès national de la FSU réaffirme son exigence d'abrogation pure et simple de la loi des retraites de 2023.**

**En ce sens le congrès refuse toute participation – directe ou indirecte – à la concertation-conclave sur l'aménagement de la loi retraites ou l'élaboration d'une nouvelle contre-réforme.**

**Le congrès s'adresse aux directions syndicales pour qu'elles cessent leur participation.**

*(Pour : 35 / Contre : 524 / Abstentions : 32 / Refus de vote : 112)*

## **Présentation de la motion Front Unique PSC (*Protection sociale complémentaire*) (5/02)**

Le 26 janvier 2022, le gouvernement obtenait la signature unanime des fédérations de fonctionnaires sur son projet PSC.

C'est cet accord, et lui seul, qui a entériné le découplage santé/prévoyance. Ce qui conduit les personnels concernés à recourir à plusieurs complémentaires en remplacement de leur mutuelle.

C'est cet accord qui a acté que chaque ministère choisisse l'entreprise fournissant un contrat collectif.

C'est lui encore qui a imposé aux agents d'y souscrire.

C'est lui enfin qui a rompu les solidarités intergénérationnelles avec des tarifs de complémentaires qui vont exploser pour les retraités.

La transposition de cet accord au niveau des ministères a conduit nos syndicats au ministère de l'Agriculture de refuser de le signer, c'est le cas également pour notre syndicat au ministère de la Transition écologique.

Dans ce ministère, l'accord est d'ailleurs désormais minoritaire depuis que FO a retiré sa signature.

Dans les commissions de pilotage et de suivi des accords ministériels, les représentants syndicaux seront associés à l'application concrète de ces accords et notamment aux décisions d'augmenter les cotisations.

Il y a 3 ans, les deux tendances *Unité et Action* et *École émancipée*, qui co-dirigent notre fédération, ont imposé la signature avec le gouvernement.

Lors du congrès de Metz, les tendances *Émancipation*, *URIS* et *Front Unique* ont combattu ensemble, contre l'accord PSC et pour sa dénonciation. Hélas en vain.

Plus personne, aujourd'hui, ne peut occulter que la PSC est une machine de guerre pour liquider progressivement la Sécurité sociale.

La PSC est totalement antagonique à notre objectif des 100% Sécu.

Notre congrès a le devoir de se dresser contre cette l'opération de rapt que les groupes financiers ont lancé pour s'emparer de la manne de la protection sociale.

Notre congrès doit défendre bec et ongles notre Sécu, principale conquête du mouvement ouvrier.

Notre congrès national doit se prononcer pour que notre fédération dénonce l'accord du 26 janvier 2022, en retirant sa signature. Notre fédération doit demander à ses syndicats concernés de dénoncer les accords ministériels PSC et en particulier celui du 8 avril 2024 concernant l'Éducation nationale et l'ESR.

---

### **Motion Front Unique *Protection sociale complémentaire* (PSC)**

L'accord interministériel du 26 janvier 2022, signé par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, instaure pour les actifs de la fonction publique d'État, la souscription obligatoire au contrat collectif de complémentaire santé, choisi par chaque ministère.

La PSC va totalement à l'encontre de nos mandats en faveur du « 100 % Sécu ».

En mettant face à la Sécurité sociale, les complémentaires santé, le plus souvent privées, le gouvernement, par transferts successifs, vide progressivement la Sécurité sociale de sa mission historique.

En défense de la Sécurité sociale, conformément à notre objectif du 100% Sécu, le 11ème congrès national de la FSU se prononce pour que notre fédération retire sa signature de l'accord du 26 janvier 2022. Elle demande à ses syndicats concernés de dénoncer les accords ministériels PSC, en particulier celui du 8 avril 2024 pour l'EN et l'ESR.

(Pour : 49 / Contre : 529 / Abstentions : 39 / Refus de vote : 86)

## **Présentation de la motion Front Unique Kanaky (5/02)**

La loi de modification du corps électoral a provoqué la légitime mobilisation du peuple kanak contre cette scandaleuse décision coloniale.

Dès le début de la crise, le gouvernement a multiplié l'envoi de troupes de répression. Toutes les institutions de l'État colonial (police, justice, armée) ont été mobilisées contre les Kanaks : état d'urgence, couvre-feu, arrestations.

Le 19 juin 2024, la gendarmerie a arrêté 11 des dirigeants du mouvement indépendantiste kanak. Parmi eux, Christian Tein, membre de l'Union calédonienne, de la CCAT, et président du FLNKS

Le 22 juin, 7 militants ont été déportés en Métropole. La France utilise les vieilles recettes de la répression coloniale. Accusés d'être membre d'une association de malfaiteurs, de terroristes, ils sont traités comme tels par le pouvoir.

Le 7 juillet, deux militantes sont sorties de leur geôle pour être assignées à résidence. Et depuis les cinq hommes sont encore en prison.

C'est dans ce contexte que le gouvernement ouvre de nouvelles discussions visant à avancer dans son projet de réforme électorale.

Dans ses vœux pour l'outre-mer, Valls a fait part de ses priorités. Il souhaite un « avenir commun en Nouvelle-Calédonie ». Il indique ainsi la volonté gouvernementale de nier un droit réel à l'autodétermination du peuple kanak.

La FSU doit affirmer son soutien inconditionnel au peuple kanak et son droit à l'autodétermination.

Elle doit dénoncer la répression des Kanaks légitimement mobilisés.

Elle doit exiger la libération immédiate des prisonniers politiques kanaks, mais aussi l'arrêt des poursuites et leur retour en Kanaky.

---

### **Motion Front unique Kanaky**

Le congrès national de la FSU, réuni à Rennes, soutient le droit à l'autodétermination du peuple kanak, peuple opprimé et colonisé par l'impérialisme français.

Le congrès constate que des dirigeants indépendantistes kanaks sont toujours emprisonnés ou en résidence surveillée en France métropolitaine.

Le congrès exige leur libération immédiate, leur retour en Kanaky et la levée des poursuites contre eux.

(Pour : 75 / Contre : 377 / Abstentions : 10 / Refus de vote : 142)

---

## **Présentation de la motion Front Unique Palestine (5/02)**

Notre camarade palestinien a détaillé lundi le sort réservé à Gaza pour des années : c'est la paix des cimetières.

Le cessez le feu n'a rien réglé, mais en plus, Trump vient de déclarer que les habitants qui ont survécu au génocide doivent être « nettoyés ».

Son objectif c'est la construction à Gaza d'une « Riviera » sous contrôle de l'impérialisme américain.

A la grande joie de Netanyahu qui poursuit en Cisjordanie occupée, au Liban et en Syrie, ses objectifs d'éradication du peuple palestinien et d'expansion du « Grand Israël ».

Alors, qui peut soutenir réellement les droits du peuple palestinien ?

Ni l'ONU, ni le prétendu droit international, et encore moins notre gouvernement.

C'est au mouvement ouvrier et syndical de répondre à l'appel des syndicats palestiniens à la solidarité et à la mobilisation de ses propres forces pour le boycott concret de l'État d'Israël.

Alors qu'un génocide est commis par Israël, pourquoi la direction de la FSU refuse-t-elle de le qualifier ainsi ? Pourquoi refuse-t-elle de combattre la politique de Macron ?

Alors que son gouvernement est un soutien constant d'Israël. Alors que c'est bien lui qui a provoqué la condamnation du secrétaire de l'UD CGT du Nord à un an de prison avec sursis.

Dans l'ESR, la circulaire Hetzel criminalise tout soutien à la Palestine. Ainsi des dizaines de jeunes sont menacés dans les facs, des manifestations et colloques sont interdits.

Les jumelages universitaires avec Israël, eux, sont maintenus.

Aussi, il ne suffit pas d'applaudir chaleureusement, comme lundi, nos camarades palestiniens !

La FSU doit condamner l'État d'Israël, État colonial, raciste et génocidaire !

La FSU doit s'engager concrètement, inconditionnellement :

- en défense du peuple palestinien colonisé,
- contre la répression, pour le retrait de la circulaire Hetzel
- pour l'arrêt des poursuites et la levée des condamnations,
- pour la cessation des jumelages universitaires
- et pour l'organisation effective du boycott d'Israël.

---

### **Motion Front Unique Palestine**

Le congrès de la FSU se place inconditionnellement du côté du peuple palestinien, peuple opprimé, colonisé, massacré.

En conséquence, le congrès 2025 de la FSU :

- Condamne l'État Israël, qui organise le génocide du peuple palestinien à Gaza et déchaîne son offensive coloniale en Cisjordanie malgré le cessez-le-feu.
- Dénonce son expansion guerrière au Liban et en Syrie.

En France la FSU

- Exige l'arrêt de la répression contre les mouvements de solidarité pro-palestiniens et le retrait des textes qui organisent cette répression, en particulier à l'Université.
- Se prononce pour l'organisation du boycott d'Israël dans tous les domaines, et notamment le boycott académique.

La FSU doit œuvrer à la réalisation d'un front uni sur cette orientation.

(Pour : 35 / Contre : 411 / Abstentions : 16 / Refus de vote : 142)

---

### **Présentation de la motion Front Unique Mayotte (5/02)**

A Mayotte le cyclone outre ses destructions, révèle crûment une situation de précarité coloniale.

Cette précarité touche la grande majorité de la population, 77 % de la population vit sous le seuil de pauvreté nationale. On pourrait ajouter les données statistiques à l'environnement, par exemple le plan scolaire. C'est lié pour beaucoup à la situation d'insécurité de ceux qui sont considérés comme « illégaux », tout simplement par ce qu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'accéder à l'école. Ces populations invisibilisées le sont en raison de la réalité coloniale : la frontière qui sépare Mayotte des Comores est le produit du maintien de la politique de puissance de la France pour défendre ses intérêts stratégiques dans l'Océan Indien.

Cette situation s'est encore accentuée en raison de la politique du gouvernement Macron-Bayrou-Retailleau :

- arrêté préfectoral limitant l'achat de tôles, pour empêcher par tous les moyens les habitants de se procurer un toit, alors qu'ils se trouvent sans solution ;
- loi d'urgence pour Mayotte qui amène de nouvelles exemptions de cotisations sociales, et des dérogations au droit du travail, elles s'ajoutent à celles qui existent déjà ;
- chasse permanente à ceux qui sont considérés comme illégaux ;

- remises en cause du droit du sol, ce qui fait de Mayotte un véritable laboratoire pour l'application du programme du RN.

C'est pour ces raisons que notre fédération doit se prononcer :

- pour que l'aide soit apportée sans discrimination à toutes les victimes ;
- pour l'abrogation de la loi d'urgence qui sous prétexte de reconstruction fait de nouveaux cadeaux aux patrons, et prévoit la fin des bidonvilles, sans aucune solution pour leurs habitants ;
- contre toute attaque sur le droit du sol, et contre les dispositions dérogatoires au droit du sol déjà appliquées.

---

### **Motion Front unique Mayotte**

Le congrès national de la FSU de Rennes dénonce le renforcement policier à Mayotte, et exige l'arrêt de la chasse aux dits « illégaux ».

La FSU se prononce pour l'abrogation de la loi d'urgence pour Mayotte, et de l'ensemble des dispositions dérogatoires au droit du travail, au niveau du Smic, au montant des aides sociales, etc.

De plus, le gouvernement menace d'introduire de nouvelles dispositions contre le droit du sol, déjà restreint par la loi asile-immigration de 2018.

La FSU se prononce contre la remise en cause du droit du sol aussi bien à Mayotte qu'ailleurs.

La FSU se prononce pour l'égal accès aux secours, à l'eau, l'électricité, au droit de se loger, à la scolarité, aux soins, pour tous les sinistrés qui se trouvent à Mayotte, sans discrimination d'origine.

**La FSU s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour reprendre dans l'unité ces exigences.**

(Pour : 63 / Contre : 390 / Abstentions : 10 / Refus de vote : 141)

---

### **Présentation de la motion Front Unique**

#### **« Retrait pur et simple du projet de « key labs » (6/02)**

Le secrétaire national du SNCS est intervenu pour appeler à voter contre la motion Front Unique. Mais il a oublié un détail pour les congressistes : expliquer ce que sont ces key labs.

A la veille des vacances de Noël, le PDG du CNRS, Antoine Petit, annonce la mise en place de ce système.

Cela consiste à flécher les moyens du CNRS vers un nombre réduit de laboratoires. Il explique lui-même qu'en seraient exclus : 75% des 900 Unités Mixtes CNRS-Université où travaillent plus de la moitié des 25 000 agents du CNRS.

Ce projet, c'est le démantèlement de la recherche publique, au CNRS et à l'Université.

Face à la levée de bouclier que ce projet a suscité, il a rencontré les syndicats pour, je cite, « *trouver des sorties de crise* ».

Le 30 janvier, le ministre de l'ESR et Petit annoncent « *une période de moratoire* » pour ouvrir le dialogue. Dans une interview Petit fait son *mea culpa*, il n'utilise plus le terme key labs mais de labos « tête de réseau » ! Et dans une lettre aux agents, il précise le cadre des concertations : « *les contraintes budgétaires* », c'est-à-dire les coups de rabots budgétaires qui se comptent en centaines de millions d'euros pour la recherche publique.

En écho, les dirigeants le SNCS ont publié un communiqué demandant que le dialogue soit engagé entre la direction du CNRS et le Comité National en grande partie composés d'élus syndicaux.

C'est un feu vert donné au PDG du CNRS pour qu'il s'appuie sur le dialogue social afin d'appliquer sa politique destructive contre la volonté unanime des collègues.

Un responsable du SNESUP ose même parler de ce moratoire comme d'une première victoire, dans le bulletin du congrès. Dire que ce projet est abandonné est tout simplement un mensonge.

Au contraire notre congrès doit refuser cette manœuvre du moratoire et

- se prononcer pour le retrait pur et simple du projet de key labs quelque soit le label affiché.
  - décider le boycott des discussions à tous les niveaux, au CNRS et à l'université sur ce projet.
- et s'adresser aux syndicats de l'ESR pour réaliser l'unité sur ces axes.

---

**Motion Front Unique ESR : Retrait pur et simple du projet de « key labs »**

Le 12 décembre, le PDG du CNRS, Antoine Petit, a annoncé la mise en place du système des « key labs » qui consiste à flécher les moyens du CNRS vers un nombre réduit de laboratoires. Ce projet vise à démanteler la recherche publique, au CNRS et à l'Université. C'est l'application des coups de rabots dans les budgets de l'ESR.

D'après A. Petit lui-même, il s'agit de mettre au ban 75% des 900 Unités Mixtes CNRS-Université, où travaillent plus de la moitié des 25 000 agents du CNRS.

Face à l'opposition suscitée par ce projet, A. Petit et le ministère manœuvrent. Ils organisent un « moratoire » afin de « réunir les conditions du dialogue ». C'est une opération pour parvenir à leur fin mais avec un nouveau label, celui de « têtes de réseaux ».

En conséquence, **le congrès 2025 de la FSU se positionne pour :**

- **Le retrait pur et simple du projet de « key labs », sous toutes ses formes**
- **Le boycott des discussions à tous les niveaux sur ce projet de démantèlement des labos de la recherche publique.**

**Le congrès s'adresse aux syndicats de l'ESR pour réaliser l'unité des personnels sur ces mots d'ordre.**

*(Pour : 52 / Contre : 442 / Abstentions : 44 / Refus de vote : 108)*

---

***Intervention du courant Front Unique contre le « Zoom » dit « extrême droite » (6/02)***

Depuis 2017, la direction de la FSU a systématiquement appelé à voter pour Macron et ses candidats, au nom du « front républicain ».

Cette ligne du « front républicain » prolonge des décennies de recours au « dialogue social », c'est-à-dire d'association aux contre-réformes portées par les gouvernements bourgeois. Des décennies de défaites.

La déclaration du 5 décembre 2024 parachève cette séquence politique : au nom de « l'intérêt général », les dirigeants syndicaux abdiquent publiquement leur rôle de défenseurs des intérêts des travailleurs.

C'est au nom de la « stabilité » et de l'« intérêt général » qu'hier, un budget de guerre contre les travailleurs a été adopté sans rencontrer aucune opposition syndicale.

Au nom du « combat contre l'extrême droite », toute perspective politique favorable aux travailleurs a été bouchée. L'extrême-droite, elle, a ses propres réponses à proposer aux travailleurs, à commencer par une réponse à la question du pouvoir !

La première condition d'un réel combat contre l'extrême droite, c'est d'ouvrir une perspective aux yeux des travailleurs : celle d'en finir avec le capitalisme, d'aller vers le socialisme.

C'est aussi de répondre à la question : qui pourra mettre en œuvre une politique favorable aux travailleurs et à la jeunesse, aux opprimés et exploités ? Et la réponse que nous défendons, c'est celle du front unique des organisations ouvrières sur le terrain des revendications, vers la constitution d'un gouvernement des organisations ouvrières unies.

Le « zoom » proposé par la direction fédérale, à l'inverse, se situe sur le terrain du « front républicain », avec ses conséquences délétères.

Pour ces raisons, le courant Front Unique appelle à rejeter ce texte.

---

### **Intervention du courant Front Unique « Zoom femme » (6/02)**

Ce zoom « femme » débute sur la montée de l'extrême droite qui renforce la menace sur les droits des femmes. Mais camarades, la régression est déjà là. Retraites, Parcoursup : les femmes payent le prix fort des contre-réformes.

La réforme des lycées a provoqué un effondrement des effectifs en filières scientifiques : moins 30 % pour les garçons, et moins 60 % pour les filles. La FSU met en cause les stéréotypes de genre pour expliquer ces inégalités. En réalité, ces baisses ont une origine commune : l'impérialisme en crise qui sacrifie la jeunesse, les travailleurs et leurs acquis.

Les femmes en subissent le double prix, victimes de la double oppression dans le travail salarié et domestique.

Le congrès met à l'honneur Joséphine Pencalet, ouvrière bretonne, l'une des candidates communistes aux municipales de 1925. Ce combat fut impulsé par Clara Zetkin, mandatée par l'Internationale Communiste. Pour les bolchéviks, l'émancipation des femmes et le socialisme ne faisaient qu'un.

Mais les immenses avancées du jeune État soviétique sur les droits des femmes et sur le terrain de la socialisation du travail domestique ont été détruites par la dégénérescence stalinienne.

Ainsi, En France, le PCF s'opposa au droit à l'IVG. C'est la mobilisation des travailleuses qui l'a imposé.

Et elles ne doivent rien à Simone Veil ! Ministre de Giscard et Chirac, elle refusait le remboursement de l'IVG par la Sécu. C'est la loi Roudy qui l'a permis, après la défaite infligée à Giscard, par le prolétariat en 81. Que Macron glorifie la loi Veil, c'est la logique d'un politicien bourgeois.

À l'inverse, la FSU doit affirmer que pour défendre l'IVG, il faut défendre la Sécu.

Sa tâche est de défendre pied à pied toutes les conquêtes ouvrières, base des acquis en matière d'émancipation des femmes.

De tout cela, le zoom ne dit mot. C'est pourquoi Front Unique ne peut pas voter ce zoom.